



LES APPAMEENNES DU LIVRE

Règlement intérieur

L'association Les Appaméennes du Livre organise chaque année depuis 1994, un Salon du Livre à Pamiers, en Ariège. Ce salon accueille entre 35 et 40 auteurs de romans, nouvelles, théâtre, poésie, essais, polars, BD, auteurs jeunesse ainsi que des éditeurs et des associations littéraires.

Pour participer à ce salon, les auteurs doivent **obligatoirement être présents pendant toute la durée du salon**, (samedi après-midi et dimanche toute la journée), **et présenter un livre récent autour du thème choisi**. Ce thème change chaque année.

Les auteurs ne peuvent pas se présenter deux fois consécutives au salon des Appaméennes du livre, sauf s'ils ont publié un livre dans l'année et que ce livre illustre le nouveau thème choisi pour la nouvelle édition du salon. *(Cette clause ne s'adresse pas aux membres co-fondateurs de l'association qui sont les bienvenus chaque année.)*

Le salon des Appaméennes du Livre accueille en majorité des auteurs édités, auxquels s'ajoute un quota d'auteurs autoédités.

L'association choisit un certain nombre d'auteurs édités qu'elle invite, mais il peut également y avoir des candidatures libres. **Dans tous les cas, une commission d'auteurs de huit membres de l'association décide de la présence ou non de chacun des auteurs. Son avis est souverain et ne peut être mis en cause.**

Pour les auteurs édités exclusivement les frais de transports peuvent être remboursés au tarif Mappy, sur demande et justificatif. Pour les villes très éloignées (*Paris par exemple*), il peut être proposé train ou avion. Ce cas sera traité directement par la responsable.

Pour l'hébergement, dans la mesure où l'auteur habite à plus de 80 km de Pamiers, il est possible de résider chez un ou une de nos bénévoles ou à l'hôtel (*merci de signaler votre choix sur la fiche d'inscription*).

Pour l'hébergement ou la restauration, si l'auteur est accompagné, les frais supplémentaires restent à sa charge.

Pour les auteurs autoédités, aucun frais n'est pris en charge ni remboursé. Les auteurs autoédités doivent s'acquitter **d'un droit d'inscription de 25 euros**.

Pour tous, les tables et chaises sont fournies, des grilles peuvent être demandées. Tous les auteurs sont conviés à un repas commun le dimanche midi offert par l'association. Il est possible d'inviter une ou plusieurs personnes à ce repas, mais il sera nécessaire de le signaler sur la fiche d'inscription et de s'acquitter d'un montant de 20 euros par repas supplémentaire.

Les animaux de compagnie ne sont pas admis au salon.

Les conférences, animations et interventions scolaires proposées par l'association à certains auteurs, sont rémunérées au tarif de la Charte des Auteurs et Illustrateurs, mais les dédicaces ne sont pas rémunérées, le budget de notre association ne le permettant pas (et cela remettrait en question la tenue même du salon).

La signature au bas de la Fiche d'Inscription entraîne obligatoirement lecture et acceptation totale du présent règlement.

Contacts : auteurs adultes : Annie Icard. 12 rue Marassé. 09100 Pamiers. 06 07 67 70 64

annie.icard09@orange.fr

Auteurs jeunesse : Isabelle Rives. 3 impasse Navarre 09100 Pamiers 06 88 98 45 37

icrives@orange.fr

lesappameennesdulivre@gmail.com